



Samedi
21 septembre 2019



Rallye de l'OMS

22^{ème}

Inscription gratuite
Ouvert à tous
BULLETIN D'INSCRIPTION



Nom de l'équipe :
 Nom du correspondant :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Portable :
 E-mail :
(Coordonnées obligatoires)

Nom et Prénom des équipiers	Age
1.
2.
3.
4.
5.

Bulletin à retourner :

- avant le 19 septembre 2019, au secrétariat de l'OMS 21, rue de Montfort 78190 Trappes ou à oms.trappes@gmail.com
- ou sur place, le 21 septembre

☎ 07 78 26 71 46

REGLEMENT DU RALLYE OMS

- L'Office Municipal des Sports organise son 22^{ème} rallye le samedi 21 septembre 2019.
- L'inscription est gratuite.
 - Les épreuves commenceront à 13h00 au complexe sportif P. MAHIER.
 - Les équipes mixtes devront être composées de 2 à 5 joueurs de préférence de différentes tranches d'âge.
 - Les équipes ont pour obligation de participer à toutes les épreuves (prévoir une tenue sportive et un maillot de bain).
 - Les épreuves seront jugées par les responsables des clubs habilités par l'OMS.
 - Aucune contestation ne sera admise après jugement.

La proclamation des résultats aura lieu le jour même à partir de 18h30.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'OMS.

☎ 07 78 26 71 46
 📧 oms.trappes@gmail.com

Michel LOUVEL
Président de la Commission
Sport pour tous

Gérald MONNIOT
Président de l'OMS